

ment, quand je le vois s'enorgueillir à la Chambre du programme mis en œuvre par le gouvernement.

Sans vouloir abuser de l'indulgence de la Chambre, monsieur l'Orateur, je tiens simplement à signaler que le gouvernement a échoué dans son programme en ce qui concerne la stabilité et la croissance. Il a signé sa propre condamnation à ce sujet dans son Livre blanc. Deuxièmement, il a encouru les foudres du Conseil économique du Canada pour avoir abandonné sa lutte contre la pauvreté. Certes, sans vouloir en dire davantage...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Restez-en là.

L'hon. M. Stanfield: Je devrais peut-être en rester là, tout en ajoutant que c'est quelque peu décourageant de constater, après mon bref séjour à la Chambre, la faible croissance économique qui se maintient au pays, l'inflation excessive et continue, l'absence constante d'une lutte efficace contre la pauvreté. Et pourtant, le ministre des Finances et les autres ministres prennent la parole chaque jour pour se féliciter. C'est vraiment quelque peu décourageant, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question. Il a dit au tout début de son discours qu'il allait me proposer quelques moyens pour enrayer l'inflation, mieux m'occuper de l'économie canadienne, obtenir plus d'argent pour le remettre aux provinces, mais il ne l'a pas fait. M'enverrait-il ces suggestions?

L'hon. M. Ricard: Il vous a dit que vous ne teniez jamais compte de ses propositions.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

L'hon. M. Stanfield: J'aurais cru qu'un homme qui tient autant que le ministre des Finances à résoudre ces problèmes prendrait la peine de lire mes humbles discours sur ce sujet. Je me ferai un grand plaisir de lui en faire parvenir un des plus récents et des plus complets.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 5 de l'article 6 du Règlement, j'aimerais proposer, appuyé par l'honorable député de Compton (M. Latulippe), que le présent débat sur l'avis de motion de l'honorable dé-

[L'hon. M. Stanfield.]

puté de Shefford (M. Rondeau), concernant les travaux des subsides soit prolongé jusqu'à onze heures, afin de donner la chance au plus grand nombre de députés possible d'y participer, puisqu'il semble bien que sept membres de notre parti aimeraient prendre la parole et se sont préparés en conséquence.

[Traduction]

M. l'Orateur: Des députés ont-ils des observations à formuler à propos de la motion? Que ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever.

Et plus de dix députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Comme plus de dix députés se sont levés, je déclare la motion rayée.

L'hon. M. Ricard: La clôture.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député a maintenant participé au débat. A moins que la Chambre y consente, il faudrait que je reconnaisse un autre député. Toutefois, si les honorables députés n'y voient pas d'objection, l'honorable député pourrait maintenant faire son discours, mais il doit reconnaître qu'il a déjà participé au débat. De toute façon, je crois qu'il semble y avoir consentement, de la part des honorables députés, pour permettre au député de Lotbinière de poursuivre le débat.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je vous remercie de votre bienveillante attention à mon égard et j'aimerais en user convenablement et non pas en abuser.

J'ai été très agréablement instruit, au cours du débat sur la motion présentée par l'honorable député de Shefford, visant à demander au gouvernement d'étudier l'opportunité de mettre les ressources et les pouvoirs de la Banque du Canada au service du peuple canadien afin d'enrayer la pauvreté.

Monsieur l'Orateur, j'ai inscrit la question n° 636 au *Feuilleton*. Lorsque le ministre des Finances (M. Benson) a pris la parole, il y a un instant, il nous disait que la pauvreté, au Canada, était en voie de disparition, que la lutte contre la pauvreté se faisait dans l'ordre normal des choses et que tout allait bien dans le meilleur des mondes. Lorsqu'il nous parlait de fiscalité, il était à côté de la «track», pour parler en bon «Canayen», puisque le sujet de discussion n'est pas la fiscalité mais plutôt la monnaie. On ne peut parler de fiscalité si, d'abord, on n'a pas d'argent à distribuer.